

# Municipalité de Saint-Albert



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

## Avis de motion

**Avis de motion – Règlement modifiant le paiement des droits de mutation** est donné par Monsieur François Gosselin, conseiller, qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement no 2024-05 concernant le paiement des droits de mutation. Une copie du projet de règlement a été remis aux élus. Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 19 août 2024.

François Gardner

Directeur général et greffier-trésorier

### Certificat de publication :

Je soussigné, François Gardner, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à Victoriaville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 19 août 2024

François Gardner

Directeur général et greffier-trésorier